


Rédigé pour être  
copié par le  
reclamant

à Messieurs les membres du  
comité d'enquête pour les inondés  
S. J. Just. Lyon

Messieurs,

Le soussigné a l'extrême douleur de  
vous exposer que parvenu à l'âge <sup>avancé</sup>  
après avoir triomphé de nombreuses  
difficultés qu'un père de famille éprouve  
à élever honnêtement ses enfants à  
l'aide de sa seule aide d'un travail peu  
lucratif et souvent interrompu.

arrivé au déclin de la vie, à cette   
phase où l'artisan ne peut plus faire  
la même somme d'ouvrage, ou aux  
chouages des célébrités commerciales se  
joignent encore les chouages de la  
caducité. Malgré l'extrême de ses ressources,  
le réclamant soutenu par la résignation  
providentielle du vieil artisan vivait en  
paix et en joie sous le toit ~~de sa~~ qu'il  
considérerait comme un solide abri.  
Dont il a <sup>toujours</sup> religieusement acquitté le prix

E. S. V. p. t.



Come une dette sacrée.

La prévision d'un danger imminent  
l'obligea à fuir son domicile et peu de temps  
après ~~un grave défaut de construction~~  
~~résulta~~ l'inondation <sup>occasionna</sup> ~~par suite~~ l'écroulement  
qui pulvérisa le mobilier, <sup>et les instruments</sup>  
de travail, <sup>qui étoit</sup> le gagne pain de <sup>chaque</sup> jour  
du vieillard qui ~~avoit~~ <sup>dans l'espoir de voir</sup>  
~~été~~ ~~nommé~~ <sup>dans</sup> une commission  
d'enquête sur ceux qui a promis d'être  
forçeur de celui qui a promis d'être

Messieurs

Le très respectueux  
serviteur

Lyon, le 1840.